



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1448

Texte de la question

RYTHMES SCOLAIRES

**M. le président.** La parole est à Mme Carole Delga, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Carole Delga.** Monsieur le ministre de l'éducation nationale, avec la refonte des rythmes éducatifs et le retour de la semaine de quatre jours et demi à l'école, vous avez engagé une réforme indispensable pour la réussite de tous les élèves.

Alors même que la question de l'aménagement du temps scolaire avait commencé à être réfléchie par l'ancienne majorité, quelques voix se font aujourd'hui entendre pour tenter de discréditer cette avancée majeure pour l'excellence de notre système éducatif.

**M. Frédéric Reiss.** On verra...

**Mme Carole Delga.** Même s'ils tentent de tordre la réalité, leur démagogie ne prend pas car les faits sont là : la réforme des rythmes scolaires est en marche et elle marche bien. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Dans mon département de Haute-Garonne, nous comptons un taux élevé de communes qui ont adopté la réforme dès la rentrée 2013 puisque près des trois quarts des élèves sont concernés. Il s'agit pourtant d'un territoire en partie rural et montagneux, ce qui démonte la présumée difficulté des petites communes à engager cette réforme.

D'ailleurs, la commune dont je suis maire, Martres-Tolosane, qui compte 2 300 habitants, en est un exemple. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

**M. le président.** Rien ne justifie de crier comme cela !

**Mme Carole Delga.** Nous accueillons actuellement 240 élèves de la maternelle au CM2, répartis en quinze classes dont une classe pour l'inclusion scolaire.

Après une période de consultation avec les enseignants et les parents d'élèves, nous avons fait le choix d'allonger la pause méridienne. Les élèves se voient ainsi proposer des activités de détente après le repas et, quand ils reviennent, ils sont beaucoup plus calmes et disposés à apprendre. Augmenter de la sorte leur capacité de concentration pendant la classe a un impact favorable sur la réussite des élèves.

Il ne s'agit pas d'un exemple isolé.

**M. Frédéric Reiss.** Il y a aussi des exemples opposés !

**Mme Carole Delga.** La communauté de communes voisine, celle des Terres d'Aurignac, qui compte dix-neuf communes et 5 000 habitants, a aussi adopté la semaine de quatre jours et demi.

Monsieur le ministre, à la lumière de ces quelques exemples, pouvez-vous nous faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires éducatifs dans les écoles de France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale.** La refondation de l'école de la République suppose de partager des valeurs et de les porter haut, de refuser tout prosélytisme et de donner les meilleures conditions d'enseignement à tous les enfants de France.

Cela passe par une révision des programmes, absolument nécessaire afin de mieux les adapter aux rythmes de progression, par la formation des enseignants qui avait été supprimée,...

**M. Philippe Meunier.** Vous n'y croyez même plus vous-même !

**M. Vincent Peillon, ministre .** ...par la création de postes dans tous les départements pour mieux assurer les remplacements et améliorer les taux d'encadrement, par la création du service public du numérique éducatif et par un meilleur temps scolaire pour tous les enfants de France. (*« Raté ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Cette grande réforme, je souhaite qu'elle puisse se mettre en œuvre avec le concours de tous : enseignants, collectivités locales, parents. J'ai été heureux de voir que l'Académie de médecine s'était à nouveau exprimée au cours des trois derniers jours, disant que pour bien apprendre, il faut avoir du bon temps scolaire.

Cinq matinées, c'est mieux que quatre pour apprendre à lire, écrire et compter. C'est meilleur surtout pour ceux qui ont le plus besoin de l'école parce qu'ils n'ont que l'école pour réussir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

**M. Gérard Charasse.** Très bien !

**M. Vincent Peillon, ministre.** C'est en même temps utile parce que trop d'enfants sont abandonnés à la rue, ne sont pas accueillis dans des structures collectives. Avec cette réforme, nous allons prendre en charge l'éducation de quatre fois plus de petits enfants français en leur offrant de la culture, du sport, des activités scientifiques (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Je demande à tous, au-delà des polémiques stériles, de réussir cette réforme. Ce sera l'occasion pour la France de montrer qu'elle peut renouer avec son avenir, l'espérance, l'intérêt général, le meilleur de sa tradition républicaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Carole Delga](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1448

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2013](#)